4. Le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité du ministère du Solliciteur général a-t-il fourni, un jour ou l'autre, des renseignements de quelque nature que ce soit à une personne quelconque attachée au bureau du premier ministre du Canada, détachée auprès de ce bureau, ou employée par lui, ou à quelqu'autre ministère et, dans l'affirmative, combien de fois la chose s'est-elle produite?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, la réponse est la suivante: 1. Les attributions et les tâches du Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité du ministère du solliciteur général sont les suivantes: a) étudier et formuler des propositions au sujet des politiques en matière de sécurité, relativement aux menaces à la sécurité du Canada; b) étudier et analyser les activités criminelles, les tendances et les incidents qui sont d'un intérêt national, et formuler des propositions relativement à la ligne de conduite du gouvernement en ce qui touche la criminalité et l'organisation de la police par rapport à l'évolution de la société canadienne; c) formuler des propositions au sujet des principes généraux et de l'organisation de la sécurité en ce qui concerne: i) la sécurité des édifices et des installations de l'État; ii) la protection du personnel spécialement désigné: iii) la sécurité des renseignements réservés; d) recevoir, recueillir et évaluer des informations sur les problèmes que posent la subversion et les activités criminelles associées au malaise social; e) aider à la formation des agents de sécurité de l'État.

- 2. Non.
- 3. Non.
- 4. Étant donné que le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité constitue l'un des principaux organismes qui font partie de l'organisation interministérielle de la sécurité, le Centre échange continuellement des renseignements avec les services de sécurité des autres ministères et organismes de l'État.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

*

LA PENSION DE VIEILLESSE

Question nº 6-M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):

- 1. Combien de personnes au Canada, par province, touchent la pension de vieillesse?
- 2. Des bénéficiaires de la pension de vieillesse, combien au Canada reçoivent, par province, le supplément de revenu garanti?
- 3. Des bénéficiaires du supplément de revenu garanti, combien au Canada en perçoivent le montant intégral, par province?
- 4. Quel montant moyen, pour le Canada et pour chaque province, les bénéficiaires de la pension de vieillesse touchent-ils à titre de supplément de revenu garanti?
- 5. Les réponses aux questions ci-dessus tiennent-elles compte des personnes vivant à l'étranger et touchant la pension de vieillesse et, dans l'affirmative, de combien de personnes s'agit-il et, si celles-ci sont réparties par province, quel en est le nombre par province?

(Le document est déposé.)

Questions au Feuilleton

MINISTÈRE DU TRAVAIL—LES SOMMES AFFECTÉES À LA PUBLICITÉ

Question nº 69-M. Nystrom:

- 1. Combien d'argent a dépensé le ministère du Travail pour la publicité et/ou l'information durant chacune des années financières 1968-1969, 1969-1970, 1970-1971 et 1971-1972?
- 2. Quels sont les noms et adresses des entreprises et des particuliers à qui on a adjugé les contrats, combien a-t-on dépensé dans chaque cas et quel était l'objet de chaque contrat?
- 3. Quels contrats de publicité et/ou d'information a-t-on adjugés durant l'année financière actuelle, quels sont les noms et adresses des bénéficiaires, de quel montant s'agit-il dans chaque cas et quel est l'objet de chacun des contrats?

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS DU MEER, ET AUX TERMES DU PPID ET DII PATI

Question no 522-M. Reynolds:

En 1972, à combien se sont élevées en tout les subventions du ministère de l'Expansion économique régionale et celles qui ont été accordées aux termes du Programme de production de l'industrie de défense et du Programme pour l'avancement de la technologie industrielle et, a) quelle en a été la répartition en dollars par province, b) quel a été le nombre de projets pour chaque programme?

(Le document est déposé.)

LA CAISSE D'AIDE À LA SANTÉ

Question nº 653-M. Holmes:

- 1. Au 31 décembre 1972, combien de projets ont été autorisés pour la Caisse d'aide à la santé?
- 2. Pour chaque projet a) quand chacun d'eux a-t-il été approuvé, b) quels sont les nom et adresse de chaque bénéficiaire, c) quel était l'objectif de chacun, d) quel a été le montant accordé?

(Le document est déposé.)

LE RÈGLEMENT SUR LES TERRES PÉTROLIFÈRES ET GAZIFÈRES—LES DEMANDES DE CONCESSIONS

Question no 1392—M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain):

Dans demandes de concessions d'exploitation ont-elles été faites en vertu du règlement sur les terres pétrolifères et gazifères du Canada et, dans l'affirmative, a) quelles sont les sociétés auxquelles on a octroyé des concessions et b) quels sont les accords intervenus entre chaque société et le gouvernement quant au partage de la superficie?

(Le document est déposé.)

• (1420)

M. Tom Cossitt (Leeds): J'ignore le Règlement, monsieur l'Orateur; la question marquée d'un astérisque à laquelle le solliciteur général vient de répondre en était une que j'avais inscrite au Feuilleton il y a une semaine. Que le ministre se reporte à la partie 4 de la réponse. A mon avis, il n'a pas du tout répondu à la question. Il s'est exprimé en termes vagues, généraux. Je demandais particulièrement si l'on envoyait des renseignements de ce genre au cabinet du premier ministre.